

Escapade d'exception dans les Cinque Terre

Séjour culturel en Italie du nord, entre histoire, art de vivre et gastronomie

Séjour 5 jours



Hémérys est une gamme de **voyages culturels d'exception**.

Hémérys, c'est tout l'esprit du voyage culturel Intermèdes dans des **conditions exceptionnelles** :

- des hôtels très haut de gamme, de luxe ou de charme ;
- des groupes de 7 à 15 personnes.

L'histoire des Cinque Terre ressemble à une épopée. Celle d'hommes vaillants qui dès le XI^e siècle taillèrent la roche, bâtirent des terrasses sur un terrain âpre et escarpé pour y cultiver la vigne et l'olivier, créant un paysage inscrit au **patrimoine mondial par l'UNESCO**. Si les seigneurs du Moyen Age cédèrent ces terres inhospitalières à quelques paysans, ceux-ci surent habilement en tirer parti. Les vestiges de tours de guet et de remparts, les maisons tours témoignent de l'époque où les pirates menaçaient ces côtes. Mais ce qui frappe l'œil quand on découvre ces cinq villages d'exception, c'est le magnifique tableau qu'ils offrent, avec leurs maisons multicolores, jaunes, roses, rouges, accrochées aux flancs de falaises abruptes en à pic sur la mer méditerranée. Vous découvrirez ces perles de la riviera ligure par voie terrestre et aussi maritime ; une agréable croisière vous dévoilera en effet une vision saisissante des Cinque Terre et vous mènera également dans l'**archipel de La Spezia**, ensemble d'îles sauvages au large de **Portovenere** et du golfe des poètes ainsi nommé en l'honneur de Shelley et Byron qui visitèrent les lieux lors de leur Grand Tour. Dégustations de vins et de produits locaux émailleront ce séjour dans une terre farouche à fleur d'eau apprivoisée par les hommes depuis la nuit des temps.

L'esprit Hémérys pour un séjour d'exception :

- le **Grand hotel Portovenere 5***, demeure historique entre les célèbres Cinque Terre et le magnifique **golfe des Poètes** ;
- une croisière privative dans l'archipel de La Spezia ;
- une **dégustation de vins** au **domaine Cheo**, l'un des vignobles les plus réputés ;
- plusieurs dégustations de produits terroirs ainsi qu'un atelier de cuisine.

Journée 1

Vol Paris / Florence, Portovenere

Envol vers Florence sur compagnie régulière.

Dès l'arrivée nous prendrons la route vers Portovenere (environ 140 km). Installation à l'hôtel.

Portovenere conserve d'étonnantes maisons-tours de la **Calata Doria**, inscrites au **patrimoine mondial** par l'UNESCO. Nous découvrirons également les **églises San Lorenzo** et **San Pietro** qui se dressent face à un promontoire rocheux qui avance sur la mer.

Cocktail de bienvenue à l'hôtel.

Dîner et nuit.

Journée 2

Monterosso et Vernazza : entre la mer, le ciel et les vignes

(Environ 30 km - excursion en autocar et en train régional, visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous quitterons Portovenere en autocar jusqu'à la gare de La Spezia et poursuivrons en train notre excursion qui nous conduira dans deux des villages perchés qui ont donné leur nom à cette pittoresque côte des **Cinque Terre** qui, avec leurs cultures en terrasses suspendues au-dessus de la mer, composent un panorama unique au monde. Nous ferons une halte à **Monterosso**, le village le plus au nord et le plus grand des Cinque Terre. Entouré de vignes et d'agaves, empreint de suaves parfums méditerranéens, Monterosso al Mare est célèbre pour sa plage de sable de la **via Fegina** qui constitue un agréable lieu de promenade à l'esprit romantique. Nos pas nous conduiront ainsi de la **forteresse Doria** (*visite extérieure*), véritable verrou des Cinque Terre, à la belle église gothique **Saint-Jean-Baptiste**, puis jusqu'à la fameuse **sculpture du Géant** qui domine fièrement la pointe de la cité. Nous visiterons aussi le célèbre **convent de Monterosso**, qui domine la cote.
Déjeuner libre.

Cet après-midi, nous gagnerons **Vernazza**. Son église **Sainte-Marguerite-d'Antioche** domine son agréable port, tandis que la partie haute du village abrite l'un des trésors de la région : les célèbres **vignes du domaine Cheo** dont le vin blanc aux saveurs si particulières est le résultat d'un terroir nécessitant un dur labeur, comme nous l'expliquera le propriétaire au cours d'une visite agrémentée d'une **dégustation de vins**. (*Le vignoble occupe un terrain fortement pentu, jalonné d'escaliers : la visite requiert donc une bonne mobilité et une paire de chaussures confortable*).
Retour en train à La Spezia puis en autocar privé jusqu'à Portovenere.
Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Croisière dans l'archipel de La Spezia : un patrimoine et une nature inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO

(Environ 20 km - excursion en autocar et en bateau, visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, dans le cadre d'une **croisière privative** (*excursion soumise à des conditions météorologiques favorables*), nous voguerons à la découverte de l'**archipel de La Spezia**, constitué des îles **Palmaria, Tino et Tinetto**, inscrites au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Déjeuner à bord sous forme de dégustation de produits du terroir.

Dans l'après-midi débarquement à Portovenere.

Fin d'après-midi libre.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Manarola et Riomaggiore

(Excursion en bateau public et visite sous forme de promenade à pied)

Un bref voyage en bateau public nous permettra, ce matin, d'atteindre le plus austral des villages des Cinque Terre : **Riomaggiore**, magnifique bourg situé à l'orée d'une calanque. Depuis le port, nous gravirons des escaliers qui nous mèneront à l'**église Saint-Jean-Baptiste** et à la **citadelle** (*vue extérieure*), où nous serons accueillis par un magnifique panorama fait de rochers, de flots à l'infini et de maisons colorées.

Puis, poursuite en bateau public vers **Manarola**, un charmant village de pêcheurs aux maisons parées de teintes vives. Un **atelier de cuisine** animé par un particulier nous permettra de découvrir les secrets et les astuces qui font la saveur du célèbre "pesto" (*sous réserve de disponibilité*). La matinée s'achèvera par **une dégustation de produits locaux**.

Retour en bateau public à Portovenere.

L'après-midi sera libre pour prendre du repos, se promener ou découvrir la ville et ses environs à sa guise.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Journée 5

L'élégante Pietrasanta, musée à ciel ouvert, et retour à Paris

(Environ 75 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous atteindrons la ville de **Pietrasanta**, véritable musée à ciel ouvert. La **cathédrale San Martino** brille par sa superbe façade de marbre blanc, tandis que l'intérieur abrite notamment des fresques illustrant la vie de la Vierge. Le **campanile** (*vue extérieure*), haut de trente-six mètres, est entièrement en brique, ce qui lui confère une certaine austérité par rapport à l'ensemble du décor de marbre de la **piazza del Duomo**. Nous retrouverons l'artiste colombien Fernando Botero dans l'**église de Saint Antoine Abate** qu'il a décorée de fresques sur le thème de l'opposition entre le bien et le mal.

Déjeuner libre en cours de visite

Transfert à l'aéroport de Florence (environ 100 km). Vol régulier pour Paris.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates de départ

Départ	Retour	conférencier
17/04/2022	21/04/2022	Chiara BONOTTO
02/10/2022	06/10/2022	Claire Joncheray
15/04/2023	19/04/2023	conférencier
07/10/2023	11/10/2023	conférencier

Départ du 17 avril 2022 au 21 avril 2022 (5 jours, 4 nuits, départ garanti)

Petit groupe de 7 à 15 participants.

Conférencier

Chiara BONOTTO. Diplômée en histoire de l'art, diplômée de l'Académie Albertina des beaux-arts de Turin et guide conférencière nationale.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	3 150,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	3 150,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +790,00 € / personne
En chambre Cloister Terrace Junior Suite (Double)	supplément +1 450,00 € / personne

Taxes aériennes au 6 mai 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport

Surtaxe (non comprise, ajoutée par les compagnies aériennes postérieurement au 6 mai 2021) : 2,00 €

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 15 personnes**. Entre 7 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **115,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG	Florence FLR	AF1366
17/04/2022 - 09:35	17/04/2022 - 11:20	
Florence FLR	Paris - Charles de Gaulle CDG	AF1667
21/04/2022 - 18:10	21/04/2022 - 20:00	

Air France autorise uniquement le port de masques type FFP2 durant tout le voyage.

Le port de masques en tissu ou papier est interdit.

Compagnies aériennes alternatives : Vueling, Lufthansa, Swiss International Airlines

Départ du 2 octobre 2022 au 6 octobre 2022 (5 jours, 4 nuits)

Petit groupe de 7 à 15 participants.

Conférencier

Claire Joncheray. Docteur en histoire et archéologie, et guide-conférencière nationale.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	3 220,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	3 220,00 € / personne
En chambre Double Usage Single	supplément +790,00 € / personne
En chambre Deluxe (Double)	supplément +1 090,00 € / personne

Taxes aériennes au 13 octobre 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport
Surtaxe (non comprise, ajoutée par les compagnies aériennes postérieurement au 13 octobre 2021) : 2,00 €

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 15 personnes**. Entre 7 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **115,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

OFFRE PRIMO Pour toute inscription **avant le 05/05/2022**, bénéficiez d'une réduction de **75,00 € par personne**.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 02/10/2022 - 09:35	Florence FLR 02/10/2022 - 11:20	AF1366
Florence FLR 06/10/2022 - 18:10	Paris - Charles de Gaulle CDG 06/10/2022 - 20:00	AF1667

Compagnies aériennes alternatives : Vueling, Lufthansa, Swiss International Airlines

Départ du 15 avril 2023 au 19 avril 2023 (5 jours, 4 nuits)

Les tarifs de ce départ sont en cours de préparation.

Départ du 7 octobre 2023 au 11 octobre 2023 (5 jours, 4 nuits)

Les tarifs de ce départ sont en cours de préparation.

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- les vols réguliers ;
- les taxes d'aéroport ;
- les transferts en autocar privé de l'aéroport à l'hôtel et retour, et suivant le programme ainsi que certains déplacements en train et bateau public ;
- l'hébergement avec les petits déjeuners, en hôtels 5* ;
- deux repas, hors boissons, au restaurant de l'hôtel ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés dans le programme ;
- une croisière privative dans l'archipel de La Spezia, avec déjeuner et boissons ;
- une dégustation de vins dans un domaine viticole ;
- un atelier de cuisine chez un particulier avec dégustation de produits locaux agrémenté d'un verre de vin du terroir ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- la taxe de séjour obligatoire ;

- le port des bagages ;
- l'assistance rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les déjeuners mentionnés "libres" ;
- les boissons ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Portovenere - **Grand Hotel Portovenere 5★**

L'hôtel, installé en bord de mer, occupe un monastère du XVII^e siècle. Il se situe entre les célèbres Cinque Terre et la baie de La Spezia, source d'inspiration de poètes tels que Lord Byron et Mary et Percy Shelley. *Nous avons sélectionné les chambres de catégorie classique orientées au calme sur le patio intérieur. L'hôtel dispose également de chambres Deluxe ou Exécutive vue mer. Tarifs et disponibilité sur demande.*

<https://www.portoveneregrand.com/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,5 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Un certificat COVID européen (pass sanitaire) est désormais obligatoire pour accéder aux lieux fermés sur l'ensemble du territoire italien : musées, restaurants, bars. Plus d'informations sur le pass sanitaire européen sur

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Italie

Histoire

- *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours* - P. Milza, Fayard
- *Histoire de l'Italie*, C. Brice, Hatier
- *Les Etrusques*, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF
- *Magna Grecia. Les colonies grecques dans l'Italie antique* P.G. Guzzo, Gallimard, coll. « Découvertes »
- *La Grande Grèce. Histoire et archéologie* - E. Greco - Hachette, coll. « Essais »
- *Histoire de la Rome antique*, Yann Le Bohec, Que sais-je ? PUF
- *Histoire de la Rome antique: Les armes et les mots*, Lucien Jerphagnon, Fayard/Pluriel
- *Les empires normands d'Orient*, P. Aubé, Tempus Perrin/Poche
- *L'Italie au Moyen-Âge, Ve - XVe siècles* - J.P. Delumau - Hachette
- *La République de Venise, Champs Histoire*, C. Diehl, Flammarion
- *L'Italie de la Renaissance, un monde en mutation, 1378-1494*, C. Bec, I Cloulas, B. Jestaz, A. Tenenti, Fayard
- *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, J. Burckhardt Ed. Bartillat
- *Histoire de l'Italie du XVIe au XVIIIe siècle*, Collectif, Armand Colin
- *Voyage dans la Rome Baroque*, Patrick Barbier, Grasset
- *Italies, Anthologie des voyageurs français au XVIIIe et XIXe siècles*, Y. Hersant, Bouquins, Robert Laffont
- *Naissance de l'Italie Contemporaine*, G. Pécout, Armand Colin
- *L'Italie contemporaine : De 1945 à nos jours*, M. Lazar, Fayard

Art

- *L'art romain*, François Baratte, RMN, Petits Manuels de l'Ecole du Louvre
- *L'art romain d'Auguste à Constantin*, B. Andreae, Picard
- *L'art italien*, André Chastel, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *La peinture italienne*, Carlo Pirovano, Place Des Victoires Eds
- *La peinture italienne du Moyen Âge*, Françoise Leroy, Que sais-je? PUF
- *L'Art de la Renaissance Italienne*, collectif, Ullmann
- *La Renaissance dans les cours italiennes*, Alison Cole, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *Renaissance italienne 1460-1500*, A. Chastel, Gallimard
- *Le Baroque*, Victor-Lucien Tapié, Que sais-je ? PUF
- *La sculpture baroque italienne* - Boucher - Thames & Hudson
- *Les jardins des villas italiennes*, M. Agnelli, Paris, Albin Michel

Littérature

- *La littérature italienne*, François Livi, Christian Bec, Que sais-je ? PUF
- *La Divine Comédie*, Dante Alighieri, Flammarion
- *Roland Furieux*, L'Arioste, Gallimard
- *La Locandiera. Les rustres* Carlo Goldoni, Flammarion
- *Les fiancés*, A Manzoni, Gallimard
- *Le guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Points
- *Voyage en Italie*, Goethe, Bartillat
- *Voyages en Italie*, Stendhal, Gallimard
- *Le Corricolo. Impressions de voyage à Naples*, Alexandre Dumas, Desjonqueres
- *Voyage du Condottiere*, A.Suares, Le Livre de poche
- *Les princes de Francaanza*, Frederico de Roberto, Points
- *Dictionnaire amoureux de l'Italie*, D. Fernandez, Plon
- *Naples en fête, Théâtre, musique et castrats au XVIIIe siècle* Patrick Barbier, Grasset
- *La vie silencieuse de Marianna Ucria*, Dacia Maraini, Robert Laffont
- *Venise, histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Delphine Gachet et Alessandro Scarsella (dir), collection Bouquins, Robert Laffont